



Expertise comptable - Audit - Consolidation

Comptes annuels

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

SARL MIRAJE
239 RUE DE LA REPUBLIQUE

73000 CHAMBERY

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL MIRAJE** relatifs à l'exercice du **01/07/2022** au **30/06/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 336 331 euros

Chiffre d'affaires : 413 885 euros

Résultat net comptable : -6 770 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à GRENOBLE

Le 03/10/2023

Signature

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/06/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	265 000		265 000	265 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	19 920	15 691	4 230	6 948
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	20 420	18 059	2 361	3 194
	Autres immobilisations corporelles	41 100	25 692	15 407	21 001
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 000		2 000	2 000
TOTAL (II)		348 440	59 442	288 998	298 142
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	18 911		18 911	18 725
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	11 735		11 735	2 707
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	16 688		16 688	106 593
	Charges constatées d'avance				30
	TOTAL (III)	47 334		47 334	128 056
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		395 774	59 442	336 331	426 198
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				2 000	
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2023

30/06/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	30 000	30 000
	RESERVES		
	Réserve légale	3 000	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	148 690	133 433
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(6 770)	65 257
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	174 919	231 690
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	58 621	104 147
	Emprunts et dettes financières divers (3)	49 571	49 909
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 077	4 900
	Dettes fiscales et sociales	45 143	35 554
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	161 412	194 509
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	336 331	426 198
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(6 770,43)	65 257,06
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		161 412	135 917
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2023

30/06/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	413 303		413 303	503 517
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	583		583	
	Montant net du chiffre d'affaires	413 885		413 885	503 517
	Production stockée				
	Production immobilisée				6 811
	Subventions d'exploitation				1 074
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				28
	Autres produits			74	
Total des produits d'exploitation (1)				413 959	511 430
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			152 705	191 539
	Variation de stock			(185)	4 251
	Achats de matières et autres approvisionnements			(505)	438
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			78 064	84 721
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 961	1 772
	Salaires et traitements			163 586	126 118
	Charges sociales du personnel			14 474	13 161
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			9 832	12 572
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			4 429	3 710
Total des charges d'exploitation (2)				424 360	438 283
RESULTAT D'EXPLOITATION				(10 401)	73 148

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		30/06/2023	30/06/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(10 401)	73 148
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	846	2 267
	Total des charges financières	846	2 267
RESULTAT FINANCIER		(846)	(2 267)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(11 247)	70 881
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	323	1 065
	Total des charges exceptionnelles	323	1 065
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(323)	(1 065)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(4 800)	4 559
TOTAL DES PRODUITS		413 959	511 430
TOTAL DES CHARGES		420 730	446 173
RESULTAT DE L'EXERCICE		(6 770)	65 257
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	413 885	100,00	503 517	100,00	(89 632)	-17,80
Ventes de marchandises	413 303	100,00	503 517	100,00	(90 215)	-17,92
- Achats de marchandises	152 705	36,95	191 539	38,04	(38 834)	-20,27
- Variation stocks de marchandises	(185)	-0,04	4 251	0,84	(4 437)	-104,3
MARGE COMMERCIALE (a)	260 784	63,10	307 727	61,12	(46 943)	-15,25
Production vendue	583	100,00			583	
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	583	100,00			583	
- Achats stockés approvisionnement	(505)	-86,66	438		(943)	-215,1
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	1 087	186,66	(438)		1 526	-348,0
MARGES (Commerciale + Production)	261 871	63,27	307 289	61,03	(45 418)	-14,78
- Achats non stockés (c)	10 828	2,62	13 070	2,60	(2 242)	-17,15
- Autres charges externes (c)	67 236	16,24	71 651	14,23	(4 415)	-6,16
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	77 559	18,74	85 159	16,91	(7 600)	-8,92
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	183 807	44,41	222 568	44,20	(38 761)	-17,42
+ Subventions d'exploitation			6 811	1,35	(6 811)	-100,0
- Impôts, taxes sur rémunérations	379	0,09	388	0,08	(10)	-2,49
- Autres impôts et taxes	1 582	0,38	1 384	0,27	198	14,31
- Salaires et traitements	163 586	39,52	125 045	24,83	38 541	30,82
- Charges sociales	14 474	3,50	13 161	2,61	1 314	9,98
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 786	0,91	89 402	17,76	(85 615)	-95,76
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	74	0,02	28	0,01	45	160,48
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	9 832	2,38	12 572	2,50	(2 741)	-21,80
- Autres charges de gestion courante	4 429	1,07	3 710	0,74	719	19,39
RÉSULTAT EXPLOITATION	(10 401)	-2,51	73 148	14,53	(83 548)	-114,2
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	846	0,20	2 267	0,45	(1 421)	-62,67
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(11 247)	-2,72	70 881	14,08	(82 128)	-115,8
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	323	0,08	1 065	0,21	(741)	-69,63
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(323)	-0,08	(1 065)	-0,21	741	69,63
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	(4 800)	-1,16	4 559	0,91	(9 359)	-205,2
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(6 770)	-1,64	65 257	12,96	(72 027)	-110,3

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	288 998	85,93	298 142	69,95	(9 145)	-3,07
Fonds Commercial	265 000	78,79	265 000	62,18		
20700000 Fonds commercial	265 000	78,79	265 000	62,18		
Constructions	4 230	1,26	6 948	1,63	(2 718)	-39,12
21350000 Installation générale agencemt	19 920	5,92	19 920	4,67		
28135000 Ats. install. générale	(15 691)	-4,67	(12 972)	-3,04	(2 718)	-20,95
Installations techniques, matériel et outillage	2 361	0,70	3 194	0,75	(833)	-26,09
21540000 Matériel industriel	20 420	6,07	19 733	4,63	687	3,48
28154000 Ats. matériel industriel	(18 059)	-5,37	(16 539)	-3,88	(1 520)	-9,19
Autres immobilisations corporelles	15 407	4,58	21 001	4,93	(5 593)	-26,63
21810000 Install générales, agencements	40 540	12,05	40 540	9,51		
21830000 Matériel bureau , informatique	560	0,17	560	0,13		
28181000 Ats. install. générales	(25 132)	-7,47	(19 539)	-4,58	(5 593)	-28,63
28183000 Ats. matériel de bureau	(560)	-0,17	(560)	-0,13		
Autres immobilisations financières	2 000	0,59	2 000	0,47		
27500000 Dépôt et cautionnement versés	2 000	0,59	2 000	0,47		
TOTAL III - Actif Circulant NET	47 334	14,07	128 056	30,05	(80 723)	-63,04
Matières premières, approvisionnements	18 911	5,62	18 725	4,39	185	0,99
31000000 Stocks 20%	14 698	4,37	16 525	3,88	(1 826)	-11,05
31100000 Stocks 10%	4 212	1,25	2 201	0,52	2 012	91,41
Autres créances	11 735	3,49	2 707	0,64	9 027	333,44
040D 100000 Fournisseurs	1 990	0,59	2 695	0,63	(705)	-26,17
44400000 ETAT - impôts sur les bénéfice	8 450	2,51			8 450	
44566000 T.v.a. s autre bien et service	1 295	0,39	13		1 283	N/S
Disponibilités	16 688	4,96	106 593	25,01	(89 905)	-84,34
51210000 Banque cic	14 620	4,35	95 237	22,35	(80 617)	-84,65
53100000 Caisse siège social	572	0,17	652	0,15	(80)	-12,28
58010000 Remises esp	1 023	0,30	8 343	1,96	(7 319)	-87,74
58020000 Remises cb	474	0,14	2 363	0,55	(1 889)	-79,94
Charges constatées d'avance			30	0,01	(30)	-100,00
48600000 Charges constatées d'avance			30	0,01	(30)	-100,00
TOTAL DUBILAN ACTIF	336 331	100,00	426 198	100,00	(89 867)	-21,09

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	Variations	%
TOTAL I- Capitaux propres	174 919	52,01	231 690	54,36	(56 770)	-24,50
Capital Social ou individuel	30 000	8,92	30 000	7,04		
10130000 Cap. souscrit appelé, versé	30 000	8,92	30 000	7,04		
Réserve légale	3 000	0,89	3 000	0,70		
10610000 Réserve légale	3 000	0,89	3 000	0,70		
Autres réserves	148 690	44,21	133 433	31,31	15 257	11,43
10680000 Autres réserves	148 690	44,21	133 433	31,31	15 257	11,43
Résultat de l'exercice	(6 770)	-2,01	65 257	15,31	(72 027)	-110,38
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	161 412	47,99	194 509	45,64	(33 097)	-17,02
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	58 621	17,43	104 147	24,44	(45 525)	-43,71
16400000 Emprunt 200 000€	33 598	9,99	64 226	15,07	(30 628)	-47,69
16410000 Emprunt 34 465€ - Karlsbrau ech 659.58			1 311	0,31	(1 311)	-100,00
16430001 Emprunt 40 000€ - PGE	24 994	7,43	38 575	9,05	(13 581)	-35,21
16884000 Int.auprès des établ de crédit	29	0,01	34	0,01	(5)	-13,68
Emprunts et dettes financières divers	49 571	14,74	49 909	11,71	(338)	-0,68
45500000 C/c laura garnier	49 571	14,74	49 909	11,71	(338)	-0,68
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 077	2,40	4 900	1,15	3 178	64,85
040C 100000 Fournisseurs	6 197	1,84	2 704	0,63	3 493	129,16
040C 110000 Fournisseurs services			62	0,01	(62)	-100,00
040C EXO Fournisseurs services exo	1 880	0,56	2 133	0,50	(253)	-11,87
Dettes fiscales et sociales	45 143	13,42	35 554	8,34	9 589	26,97
42100008 Bionaz-TIMOTHE			1 772	0,42	(1 772)	-100,00
42100010 REGNARD THOMAS			676	0,16	(676)	-100,00
42100013 NOE HERBERT	188	0,06			188	
42820000 Dettes prov. congés à payer	2 996	0,89	2 366	0,56	630	26,65
43100000 Sécurité sociale	938	0,28	1 113	0,26	(175)	-15,70
43702000 Prévoyance Groupama	1 467	0,44	994	0,23	473	47,61
43731000 Klesia Retraite	1 097	0,33	728	0,17	369	50,70
43732000 Klésia Mutuelle et prévoyance.	634	0,19	634	0,15		
43800000 Taxe d'apprentissage libératoire	27	0,01			27	
43820000 Chges sociales congés à payer	801	0,24	618	0,14	183	29,66
43860000 Charges à payer - URSSAF Stéphane	19 560	5,82	12 044	2,83	7 516	62,40
43860001 Charges à payer - URSSAF Laura	11 037	3,28			11 037	
43861200 Taxe apprentissage	247	0,07	264	0,06	(17)	-6,50
43863300 Formation pro continue	986	0,29	986	0,23		
44210000 ETAT - Prelevement à la source	36	0,01	61	0,01	(25)	-40,85
44400000 ETAT - impôts sur les bénéfice			2 459	0,58	(2 459)	-100,00
44551000 T.v.a. à décaisser	4 534	1,35	8 287	1,94	(3 753)	-45,29
44571000 T.v.a. collectée 10%			17		(17)	-100,00
44572000 Tva collectée 20%	117	0,03	379	0,09	(262)	-69,24
44578000 Taxes assimilées à la t.v.a.	479	0,14			479	
44584000 TVA à régulariser			1 464	0,34	(1 464)	-100,00
44860000 Charges à payer			692	0,16	(692)	-100,00
TOTAL DU BILAN PASSIF	336 331	100,00	426 198	100,00	(89 867)	-21,09

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	413 959	100,02	511 430	101,57	(97 471)	-19,06
Ventes de marchandises	413 303	99,86	503 517	100,00	(90 215)	-17,92
Ventes de marchandises FRANCE	413 303	99,86	503 517	100,00	(90 215)	-17,92
70701000 Ventes boissons 10%	32 488	7,85	34 618	6,88	(2 130)	-6,15
70702000 Ventes boissons 20%	370 658	89,56	460 774	91,51	(90 116)	-19,56
70720000 Ventes tabac	10 157	2,45	8 126	1,61	2 031	25,00
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	583	0,14			583	
Production vendue Services FRANCE	583	0,14			583	
70600000 Prestations de services	583	0,14			583	
Montant net du chiffre d'affaires	413 885	100,00	503 517	100,00	(89 632)	-17,80
Subventions d'exploitation			6 811	1,35	(6 811)	-100,00
74000000 Subventions d'exploitations			6 811	1,35	(6 811)	-100,00
Reprises sur provisions, transferts de charges			1 074	0,21	(1 074)	-100,00
79164100 Transf. Salaires traitements			1 074	0,21	(1 074)	-100,00
Autres produits d'exploitation	74	0,02	28	0,01	45	160,48
75800000 Prodt divers gestion courante	74	0,02	28	0,01	45	160,48
Total des charges d'exploitation	424 360	102,53	438 283	87,04	(13 923)	-3,18
Achats de marchandises	152 705	36,90	191 539	38,04	(38 834)	-20,27
60700000 Achats de march.	22 292	5,39	7 451	1,48	14 842	199,20
60720000 Tabac	11 040	2,67	9 252	1,84	1 788	19,33
60760000 Achats boissons non alcool.	771	0,19	786	0,16	(14)	-1,82
60770000 Achats boissons alcoolisées	129 635	31,32	177 317	35,22	(47 681)	-26,89
60970000 Rrr de marchandises	(11 035)	-2,67	(3 266)	-0,65	(7 769)	-237,86
Variation de stocks de marchandises	(185)	-0,04	4 251	0,84	(4 437)	-104,36
60371000 Var Stock 20%	1 826	0,44	4 163	0,83	(2 337)	-56,13
60372000 Var Stock 10%	(2 012)	-0,49	88	0,02	(2 100)	N/S
Achats de matières premières et autres appro.	(505)	-0,12	438	0,09	(943)	-215,16
60260000 Emballages-consigne-déconsigne	(505)	-0,12	438	0,09	(943)	-215,16
Autres achats et charges externes	78 064	18,86	84 721	16,83	(6 657)	-7,86
60610000 Fournitures non stockables-eau	580	0,14	2 187	0,43	(1 607)	-73,48
60611000 Gaz et électricité	2 518	0,61	1 362	0,27	1 156	84,83
60614000 Carburant	4 186	1,01	4 904	0,97	(718)	-14,64
60630000 Fournit entretien petit éqipt	3 294	0,80	4 411	0,88	(1 117)	-25,31
60640000 Fournitures administratives	251	0,06	206	0,04	44	21,36
61320000 Locations immobilières	26 303	6,36	25 576	5,08	727	2,84
61350000 Locations mobilières	10 815	2,61	15 877	3,15	(5 061)	-31,88
61520000 Sur biens immobiliers	759	0,18			759	
61560000 Maintenance	188	0,05	2 089	0,41	(1 902)	-91,02
61561000 Télésurveillance Locaux	792	0,19	846	0,17	(55)	-6,47
61600000 Primes d'assurances	2 669	0,64	2 669	0,53		
61610000 Assurances prêt			(14)		14	100,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/07/2022 30/06/2023	12 mois	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	Variations	%
62260000	Honoraires	6 098	1,47	3 810	0,76	2 288	60,04
62260001	Honoraires juridiques			1 140	0,23	(1 140)	-100,00
62260100	Honoraires sociales	1 437	0,35	1 635	0,32	(198)	-12,11
62270000	Frais d'actes et contentieux	45	0,01	104	0,02	(59)	-57,02
62310000	Annonces et insertions	1 000	0,24	920	0,18	80	8,70
62380000	Divers-pourboires,dons courant	8 000	1,93	5 500	1,09	2 500	45,45
62510000	Voyages et déplacements	2 465	0,60	3 835	0,76	(1 369)	-35,71
62570000	Réceptions	1 057	0,26	1 299	0,26	(242)	-18,61
62600000	Frais postaux et de télécomm.			6		(6)	-100,00
62610000	Box internet & télécom	1 704	0,41	1 418	0,28	286	20,15
62620000	Abnt canal +	1 104	0,27	956	0,19	148	15,52
62622000	Abonnement Mens KARAFUN	33	0,01			33	
62700000	Services bancaires et assimilé	1 587	0,38	1 444	0,29	143	9,89
62711000	Commissions cb	1 181	0,29	2 173	0,43	(991)	-45,63
62810000	Concours divers (cotisations.)			369	0,07	(369)	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés		1 961	0,47	1 772	0,35	188	10,63
63120000	Taxe d'apprentissage	53	0,01	211	0,04	(158)	-74,76
63330000	Format professionnelle continu	325	0,08	177	0,04	148	83,63
63511000	Cfe	825	0,20	1 384	0,27	(559)	-40,39
63514000	Taxe sur véhicule de société	757	0,18			757	
Salaires et traitements		163 586	39,52	126 118	25,05	37 468	29,71
64111000	Remunerations du personnel	59 150	14,29	47 595	9,45	11 555	24,28
64112100	Rémunération Laura gérante	34 218	8,27	25 870	5,14	8 348	32,27
64112200	Cotisations rsi Laura	22 066	5,33	10 810	2,15	11 256	104,12
64112300	Cotisations mutuelle laura	504	0,12	483	0,10	21	4,30
64114100	Rémunération Stéphane	30 367	7,34	25 508	5,07	4 859	19,05
64114200	Cotisations RSI Stéphane	15 439	3,73	12 244	2,43	3 195	26,09
64114300	Cotisations Madelin Stéphane	1 213	0,29	1 099	0,22	114	10,38
64120000	Congés payés	630	0,15	258	0,05	372	144,21
64143000	Indemnités ruptures conventionnelles			2 252	0,45	(2 252)	-100,00
Charges sociales du personnel		14 474	3,50	13 161	2,61	1 314	9,98
64500000	Chge Sociales sur CP	183	0,04	(73)	-0,01	256	351,46
64510000	Cotisations à l'urssaf	11 665	2,82	10 742	2,13	923	8,59
64520000	Cotisations aux mutuelles	237	0,06	343	0,07	(107)	-31,05
64531000	Cotis. retraite sal.	2 390	0,58	2 149	0,43	241	11,23
Dotation aux amortissements sur immobilisations		9 832	2,38	12 572	2,50	(2 741)	-21,80
68112000	Dot. amort. immob corporelles	9 832	2,38	12 572	2,50	(2 741)	-21,80
Autres charges de gestion courante		4 429	1,07	3 710	0,74	719	19,39
65160000	Droits auteur et reproduction	4 409	1,07	3 527	0,70	882	25,01
65800000	Chge diverse gestion courante	20		183	0,04	(163)	-89,10
Résultat d'exploitation		(10 401)	-2,51	73 148	14,53	(83 548)	-114,22
Total des produits financiers							
Total des charges financières		846	0,20	2 267	0,45	(1 421)	-62,67
Intérêts et charges assimilées		846	0,20	2 267	0,45	(1 421)	-62,67
66116000	Intérêt emprunt,dette assimilé	846	0,20	1 526	0,30	(680)	-44,56
66150000	Intérêts des comptes courants			740	0,15	(740)	-100,00
Résultat financier		(846)	-0,20	(2 267)	-0,45	1 421	62,67

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/07/2022 12 30/06/2023 mois		01/07/2021 12 30/06/2022 mois		Variations %	
Résultat courant avant impôts	(11 247)	-2,72	70 881	14,08	(82 128)	-115,87
Total des produits exceptionnels						
Total des charges exceptionnelles	323	0,08	1 065	0,21	(741)	-69,63
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	323	0,08	1 065	0,21	(741)	-69,63
67120000 Pénalité, amende fisc.pénalité	373	0,09	1 065	0,21	(691)	-64,93
67200000 Charges sur exercices antérieurs	(50)	-0,01			(50)	
Résultat exceptionnel	(323)	-0,08	(1 065)	-0,21	741	69,63
Impôts sur les bénéfices	(4 800)	-1,16	4 559	0,91	(9 359)	-205,29
69500000 Impôts sur les bénéfices			7 859	1,56	(7 859)	-100,00
69950000 Réduction d'impôt mécénat	(4 800)	-1,16	(3 300)	-0,66	(1 500)	-45,45
Résultat de l'exercice	(6 770)	-1,64	65 257	12,96	(72 027)	-110,38

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros

	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	413 885	100,00	503 517	100,00	(89 632)	-17,80
Ventes de marchandises	413 303	99,86	503 517	100,00	(90 215)	-17,92
70701000 Ventes boissons 10%	32 488	7,85	34 618	6,88	(2 130)	-6,15
70702000 Ventes boissons 20%	370 658	89,56	460 774	91,51	(90 116)	-19,56
70720000 Ventes tabac	10 157	2,45	8 126	1,61	2 031	25,00
Achats de marchandises	152 705	36,95	191 539	38,04	(38 834)	-20,27
60700000 Achats de march.	22 292	5,39	7 451	1,48	14 842	199,20
60720000 Tabac	11 040	2,67	9 252	1,84	1 788	19,33
60760000 Achats boissons non alcool.	771	0,19	786	0,16	(14)	-1,82
60770000 Achats boissons alcoolisées	129 635	31,37	177 317	35,22	(47 681)	-26,89
60970000 Rrr de marchandises	(11 035)	-2,67	(3 266)	-0,65	(7 769)	-237,86
Variation de stocks de marchandises	(185)	-0,04	4 251	0,84	(4 437)	-104,36
60371000 Var Stock 20%	1 826	0,44	4 163	0,83	(2 337)	-56,13
60372000 Var Stock 10%	(2 012)	-0,49	88	0,02	(2 100)	N/S
Marge commerciale	260 784	63,10	307 727	61,12	(46 943)	-15,25
Production vendue Services	583	0,14			583	
70600000 Prestations de services	583	0,14			583	
Production de l'exercice	583	0,14			583	
Achats stockés approvisionnement	(505)	-0,12	438	0,09	(943)	-215,16
60260000 Emballages-consigne-déconsigne	(505)	-0,12	438	0,09	(943)	-215,16
Marge brute de production	1 087	0,26	(438)	-0,09	1 526	348,05
Production de l'exercice + Marge commerciale	261 366	63,15	307 727	61,12	(46 361)	-15,07
Achats non stockés matières et fournitures	10 828	2,62	13 070	2,60	(2 242)	-17,15
60610000 Fournitures non stockables-eau	580	0,14	2 187	0,43	(1 607)	-73,48
60611000 Gaz et électricité	2 518	0,61	1 362	0,27	1 156	84,83
60614000 Carburant	4 186	1,01	4 904	0,97	(718)	-14,64
60630000 Fournit entretien petit équipt	3 294	0,80	4 411	0,88	(1 117)	-25,31
60640000 Fournitures administratives	251	0,06	206	0,04	44	21,36
Autres charges externes	67 236	16,24	71 651	14,23	(4 415)	-6,16
61320000 Locations immobilières	26 303	6,36	25 576	5,08	727	2,84
61350000 Locations mobilières	10 815	2,61	15 877	3,15	(5 061)	-31,88
61520000 Sur biens immobiliers	759	0,18			759	
61560000 Maintenance	188	0,05	2 089	0,41	(1 902)	-91,02
61561000 Télésurveillance Locaux	792	0,19	846	0,17	(55)	-6,47
61600000 Primes d'assurances	2 669	0,64	2 669	0,53		
61610000 Assurances prêt			(14)		14	100,00
62260000 Honoraires	6 098	1,47	3 810	0,76	2 288	60,04
62260001 Honoraires juridiques			1 140	0,23	(1 140)	-100,00
62260100 Honoraires sociales	1 437	0,35	1 635	0,32	(198)	-12,11
62270000 Frais d'actes et contentieux	45	0,01	104	0,02	(59)	-57,02
62310000 Annonces et insertions	1 000	0,24	920	0,18	80	8,70
62380000 Divers-pourboires,dons courant	8 000	1,93	5 500	1,09	2 500	45,45
62510000 Voyages et déplacements	2 465	0,60	3 835	0,76	(1 369)	-35,71
62570000 Réceptions	1 057	0,26	1 299	0,26	(242)	-18,61
62600000 Frais postaux et de télécomm.			6		(6)	-100,00
62610000 Box internet & télécom	1 704	0,41	1 418	0,28	286	20,15

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros		01/07/2022 30/06/2023	12 mois	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	Variations	%
62620000	Abnt canal +	1 104	0,27	956	0,19	148	15,52
62622000	Abonnemnt Mens KARAFUN	33	0,01			33	
62700000	Services bancaires et assimilé	1 587	0,38	1 444	0,29	143	9,89
62711000	Commissions cb	1 181	0,29	2 173	0,43	(991)	-45,63
62810000	Concours divers (cotisations.)			369	0,07	(369)	-100,00
Valeur ajoutée produite		183 807	44,41	222 568	44,20	(38 761)	-17,42
Subventions d'exploitation				6 811	1,35	(6 811)	-100,00
74000000	Subventions d'exploitations			6 811	1,35	(6 811)	-100,00
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunératio		379	0,09	388	0,08	(10)	-2,49
63120000	Taxe d'apprentissage	53	0,01	211	0,04	(158)	-74,76
63330000	Format professionnelle continu	325	0,08	177	0,04	148	83,63
Impôts, taxes & versements assimilés autres		1 582	0,38	1 384	0,27	198	14,31
63511000	Cfe	825	0,20	1 384	0,27	(559)	-40,39
63514000	Taxe sur véhicule de société	757	0,18			757	
Salaires et traitements		163 586	39,52	125 045	24,83	38 541	30,82
64111000	Remunerations du personnel	59 150	14,29	47 595	9,45	11 555	24,28
64112100	Rémunération Laura gérante	34 218	8,27	25 870	5,14	8 348	32,27
64112200	Cotisations rsi Laura	22 066	5,33	10 810	2,15	11 256	104,12
64112300	Cotisations mutuelle laura	504	0,12	483	0,10	21	4,30
64114100	Rémunération Stéphane	30 367	7,34	25 508	5,07	4 859	19,05
64114200	Cotisations RSI Stéphane	15 439	3,73	12 244	2,43	3 195	26,09
64114300	Cotisations Madelin Stéphane	1 213	0,29	1 099	0,22	114	10,38
64120000	Congés payés	630	0,15	258	0,05	372	144,21
64143000	Indemnités ruptures conventionnelles			2 252	0,45	(2 252)	-100,00
79164100	Transf. Salaires traitements			(1 074)	-0,21	1 074	100,00
Charges sociales		14 474	3,50	13 161	2,61	1 314	9,98
64500000	Chge Sociales sur CP	183	0,04	(73)	-0,01	256	351,46
64510000	Cotisations à l'urssaf	11 665	2,82	10 742	2,13	923	8,59
64520000	Cotisations aux mutuelles	237	0,06	343	0,07	(107)	-31,05
64531000	Cotis. retraite sal.	2 390	0,58	2 149	0,43	241	11,23
Excédent brut d'exploitation		3 786	0,91	89 402	17,76	(85 615)	-95,76
Autres produits d'exploitation		74	0,02	28	0,01	45	160,48
75800000	Prodt divers gestion courante	74	0,02	28	0,01	45	160,48
Dotations aux amortissements et provisions		9 832	2,38	12 572	2,50	(2 741)	-21,80
68112000	Dot. amort. immob corporelles	9 832	2,38	12 572	2,50	(2 741)	-21,80
Autres charges de gestion courante		4 429	1,07	3 710	0,74	719	19,39
65160000	Droits auteur et reproduction	4 409	1,07	3 527	0,70	882	25,01
65800000	Chge diverse gestion courante	20		183	0,04	(163)	-89,10
Résultat d'exploitation		(10 401)	-2,51	73 148	14,53	(83 548)	-114,22
Charges financières		846	0,20	2 267	0,45	(1 421)	-62,67
66116000	Intérêt emprunt,dette assimilé	846	0,20	1 526	0,30	(680)	-44,56
66150000	Intérêts des comptes courants			740	0,15	(740)	-100,00

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/07/202212 30/06/2023mois		01/07/202112 30/06/2022mois		Variations%	
Résultat courant avant impôts	(11 247)	-2,72	70 881	14,08	(82 128)	-115,87
Charges exceptionnelles	323	0,08	1 065	0,21	(741)	-69,63
67120000Pénalité, amende fisc.pénalité	373	0,09	1 065	0,21	(691)	-64,93
67200000Charges sur exercices antérieurs	(50)	-0,01			(50)	
Résultat exceptionnel	(323)	-0,08	(1 065)	-0,21	741	69,63
Impôts sur les bénéfices	(4 800)	-1,16	4 559	0,91	(9 359)	-205,29
69500000Impôts sur les bénéfices			7 859	1,56	(7 859)	-100,00
69950000Réduction d'impôt mécénat	(4 800)	-1,16	(3 300)	-0,66	(1 500)	-45,45
Résultat de l'exercice	(6 770)	-1,64	65 257	12,96	(72 027)	-110,38

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01072022** et clos le **30062023** Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
SIE DE CHAMBERY
51 AVENUE DE BASSENS
73018 CHAMBERY CEDEX

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION
SARL MIRAJE
239 RUE DE LA REPUBLIQUE
73000 CHAMBERY

Identification du destinataire

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :

Insp. IFU N° dossier N° Siret
83181743200022

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Débits de boisson

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0 Bénéfice imposable au taux de 15 % Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) 1 025

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15% Plus-values à long terme imposables au taux de 19% Autres plus-values imposables au taux de 19% Plus-values à long terme imposables aux taux de 0% Plus-values exonérées art.238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies

Entreprises nouvelles art.44 septies Zones franches d'activité art.44 quaterdecies Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies Autres dispositifs

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%

Sociétés d'investissements immobiliers cotées

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou affèrent aux primes de remboursement

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Si oui, indication du logiciel utilisé

ECF Désignation du prestataire

OGA/OMGA Viseur conventionné
Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable : YTHAK 26 rue colonel dumont 04 82 53 89 48
- Conseil : 38000 GRENOBLE
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

A CHAMBERY le 22092023 Signature et qualité du déclarant LAURA GARNIER MOIROUX Gérante

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SARL MIRAJE
30062023

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2022, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	59 150
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)

(voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DON

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		SARL MIRAJE		239 RUE DE LA REPUBLIQUE		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		73000 CHAMBERY						
SIRET		83181743200022						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				30062023		30062022		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	265 000	012		265 000	265 000	
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	81 440	030	59 442	21 998	31 142	
	Immobilisations financières* (1)	040	2 000	042		2 000	2 000	
	Total I (5)	044	348 440	048	59 442	288 998	298 142	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	18 911	052		18 911	18 725
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070				
		072	11 735	074		11 735	2 707	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	16 688	086		16 688	106 593	
	Charges constatées d'avance *	092		094			30	
	Total II	096	47 334	098		47 334	128 056	
	Total général (I + II)	110	395 774	112	59 442	336 331	426 198	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		30 000	30 000			
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		3 000	3 000			
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		148 690	133 433			
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		(6 770)	65 257			
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142		174 919	231 690			
Provisions pour risques et charges	154							
Total II	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		58 621	104 147			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		8 077	4 900			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		94 714	85 462			
	Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		161 412	194 509				
Total général (I + II + III)	180		336 331	426 198				
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	2 000	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	687		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL MIRAJE		Néant ☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30062023	Exercice N-1 clos le 30062022		
				1	2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	413 303	503 517	
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214			
		217		218	583		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226		6 811	
Autres produits			230	74	1 102		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	413 959	511 430	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	152 705	191 539	
	Variation de stock (marchandises) *			236	(185)	4 251	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	(505)	438	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	78 064	84 721	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	825	244	1 961	1 772	
	Rémunérations du personnel *			250	163 586	126 118	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	14 474	13 161	
	Dotations aux amortissements *			254	9 832	12 572	
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	4 429	3 710	
		260					
	Total des charges d'exploitation (II)				264	424 360	438 283
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(10 401)	73 148	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280			
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294	846	2 267	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	323	1 065	
		348					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	(4 800)	4 559	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(6 770)	65 257
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314 6 770	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	1 415		
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	757		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	8 373		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		991			
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345		344			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127			
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346		655		
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)			647		
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)	648		649		
	Bénéfice col. 1			352			
Déficit col. 2			354	1 025			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		372 1 025	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer
au 30/06/2023

Libellé	Montant
Dons	8 000
AMD-Amendes et pénalités	373
Totalisation	8 373

2033B - Divers à déduire
au 30/06/2023

Libellé	Montant
MEC-Réduction d'impôt mécénat	4 800
Totalisation	4 800

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SARL MIRAJE										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	265 000	402		404		406	265 000												
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430	19 920	432		434		436	19 920												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	19 733	442	687	444		446	20 420												
	Installations générales agencements divers	450	40 540	452		454		456	40 540												
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470	560	472		474		476	560												
Immobilisations financières		480	2 000	482		484		486	2 000												
TOTAL		490	347 753	492	687	494		496	348 440												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520	12 972	522	2 718	524		526	15 691												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	16 539	532	1 520	534		536	18 059												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	19 539	542	5 593	544		546	25 132												
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560	560	562		564		566	560												
TOTAL		570	49 611	572	9 832	574		576	59 442												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations		590	583	594	595													
TOTAL				596	585	597	599														

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL MIRAJE**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B				780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis	
Déficits imputés				983	
Déficits reportables				984	
Déficits de l'exercice				860	1 025
Total des déficits restant à reporter				870	1 025

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives				381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)				325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *				380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	77 497
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	31 531
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SARL MIRAJE		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01072022		et clos le : 30062023	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3|0|0|6|2|0|2|3|

N° SIRET 8|3|1|8|1|7|4|3|2|0|0|0|2|2|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL MIRAJE

ADRESSE (voie) 239 RUE DE LA REPUBLIQUE

CODE POSTAL 73000 VILLE CHAMBERY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	30 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique GARNIER-MOIROUX Prénom(s) LAURA
Nom marital % de détention 60,00 Nb de parts ou actions 18 000
Naissance : Date 02011983 N° département 38 Commune ST MARTIN D HERES Pays FRANCE
Adresse : N° 3 Voie RUE DE LA TRESORERIE
Code postal 73000 Commune CHAMBERY Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique MICHEL Prénom(s) Stéphane
Nom marital % de détention 40,00 Nb de parts ou actions 12 000
Naissance : Date 25071974 N° département 01 Commune BOURG EN BRESSE Pays FRANCE
Adresse : N° 7 Voie rue de la Scierie
Code postal 38000 Commune GRENOBLE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL MIRAJE	83181743200022	5630Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
239 RUE DE LA REPUBLIQUE		
73000 CHAMBERY		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL MIRAJE	83181743200022	5630Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
239 RUE DE LA REPUBLIQUE 73000 CHAMBERY		

[illegible]

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL MIRAJE	83181743200022	5630Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
239 RUE DE LA REPUBLIQUE 73000 CHAMBERY		

[illegible]

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL MIRAJE	83181743200022	5630Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
239 RUE DE LA REPUBLIQUE		
73000 CHAMBERY		

[illegible]

Taux réduit d'IS
(Article 219 - I - f du CGI)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code APE
SARL MIRAJE	83181743200022	5630Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
239 RUE DE LA REPUBLIQUE 73000 CHAMBERY		

Le soussigné

- Nom et prénom : LAURA GARNIER MOIROUX
- Qualité : Gérante

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée applique depuis le :
les dispositions de l'article 219-I-f du Code Général des Impôts, en référence ci-dessus.

L'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit et s'engage en conséquence
à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f du I de l'article 219.

Fait à : CHAMBERY
Le : 22092023

Signature du déclarant



RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Au titre de l'année civile

Néant

Dénomination de l'entreprise	SARL MIRAJE	N° Siren :831817432
Adresse	239 RUE DE LA REPUBLIQUE	73000 CHAMBERY

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés	☐	PME au sens communautaire	☐
--	--------------------------	---------------------------	--------------------------

Dénomination de la société mère		N° Siren :	
Adresse			

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat	4 800
---	-------

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
---	--

Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
---	--

Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME	
--	--

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)

Dont montant préfinancé	
-------------------------	--

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
---	--

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail	
---	--

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
--	--

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
--	--

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts»)

--	--

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
---	--

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
--	--

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Cf.état 2069RCI- Mécénat - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

2069RCI - Mécénat - Liste des bénéficiaires finaux

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire							Intermédiaire						Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Forme juridique	Désignation	Adresse	Code postal	Ville	Pays	N° SIREN ou RNA	Forme juridique	Désignation	Adresse	Code postal	Ville	Pays

REDUCTION D'IMPOT MECENAT

(Article 238 bis du code général des impôts)

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023 ou année ¹

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.

Dénomination de l'entreprise	SARL MIRAJE		
Adresse	239 RUE DE LA REPUBLIQUE		73000 CHAMBERY
N° SIREN	831817432		

SOCIETE BENEFICIAIRE DU REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES (COCHER LA CASE) ☐

Dénomination de la société mère			
Adresse			
N° SIREN			

Chiffre d'affaires de l'exercice	1	413 885	Plafond de prise en compte des versements (20 000 € ou ligne 1 x 5 %) ²	2	20 000
----------------------------------	---	---------	---	---	--------

I- DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT A REDUCTION D'IMPOT

Versements effectués au profit d'oeuvres ou organismes ³	3	8 000	
• Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ⁴	3b		
• Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	3c		
• Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME ⁵	3d		
• Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)	4	8 000	
• Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3 - ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)	5		

Dépenses engagées en vue de l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6		
Plafonnement des dépenses déductibles au titre de l'article 238 bis AB du CGI [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 - ligne 4)]	7		

II- APPRECIATION DU MONTANT DES DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS

Plafond utilisé (ligne 4 + ligne 7)	8	8 000	
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 - ligne 8)	9	12 000	

¹ Pour les entreprises individuelles.

² Le plafond de 20 000 €, alternatif à celui de 5 % du chiffre d'affaires, s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2020. Les entreprises peuvent appliquer le plafond de 20 000 € ou celui de 5 pour mille du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.

³ Les entreprises qui effectuent au cours d'un exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt déclarent à l'administration fiscale le montant et la date de ces dons et versements, l'identité des bénéficiaires ainsi que, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. La transmission de ces informations s'effectue sur un tableau annexe du formulaire n° 2069-RCI-SD. L'obligation déclarative complémentaire ayant été intégrée à la déclaration n° 2069-RCI-SD, l'absence de dépôt de cette déclaration est sanctionnée par une amende fiscale prévue au second alinéa du 1 de l'article 1729 B du CGI.

⁴ Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un Etat précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France.

Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572-SD

⁵ Les dons et versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2021 au profit des fédérations ou unions d'organismes visés au 4 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au bénéfice de la réduction d'impôt sous réserve qu'elles présentent une gestion désintéressée et réalisent exclusivement des prestations non rémunérées au bénéfice de leurs membres.

III - PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS EFFECTUES AU TITRE D'EXERCICES ANTERIEURS ET REPORTABLES

Ce tableau est servi uniquement si l'entreprise dispose d'excédents de versement constatés au cours d'exercices antérieurs et si au cours de l'exercice considéré, la somme des versements effectués au titre des articles 238 bis et 238 bis AB du CGI est inférieure au plafond de prise en compte des vrst.

	Totalité des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents imputables ⁶	Limite de prise en compte des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents ⁷		Excédents imputés ⁸		Excédents restant à imputer ⁹ (colonne 1 - colonne 3)
	1	2		3		4
N-5		A	12 000	10		
N-4		B (A-10)	12 000	11		
N-3		C (B-11)	12 000	12		
N-2		D (C-12)	12 000	13		
N-1		E (D-13)	12 000	14		
				15	Total	

IV - DETERMINATION DU MONTANT DE LA REDUCTION D'IMPOT

Dépenses inférieures ou égales au plafond de prise en compte des versements (reporter ligne 4)	16	8 000
• Dont fraction des versements inférieure ou égale à 2 millions d’euros	17	8 000
• Dont fraction des versements supérieure à 2 millions d’euros	18	
• Dont fraction des versements ouvrant droit à une réduction au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d’euros ¹⁰	19	
Excédents des années antérieures imputés (reporter ligne 15)	20	
• Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 60 % ¹¹	21	
• Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 40 %	22	
Réduction d'impôt de l'exercice ¹² [ligne 17 + ligne 19 + ligne 21] x 60 % + [ligne 18 + ligne 22] x 40 %	23	4 800

Entreprises individuelles: les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui déterminé ligne 32 sur la déclaration n° 2042-C-PRO.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés: les montants déterminés ligne 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 3b et 23 sur le relevé de solde n° 2572-SD

V - REPARTITION DE LA REDUCTION D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES DE LA SOCIETES DE PERSONNES (OU ASSIMILES) ¹³

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote part de la réduction d'impôt
Total		

VI - UTILISATION DE LA REDUCTION D'IMPOT MECENAT (A SERVIR UNIQUEMENT PAR LES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES)

Montant de l'impôt dû au titre de l'exercice avant imputation de la réduction d'impôt	24	
Montant de la réduction d'impôt mécénat (Report du montant porté ligne 23)	25	4 800
Montant de l'impôt dû après imputation de la réduction d'impôt (montant case 24 - montant case 25 si case 24 > case 25).	26	
Montant du solde de réduction d'impôt non imputée sur l'impôt (montant case 25 - montant case 24 si case 25 > case 24)	27	4 800

⁶ Reporter la totalité des excédents imputables y compris les montants supérieurs au plafond déterminé ligne 9.

⁷ Reporter case A, le montant de l'excédent imputable limité au montant porté ligne 9.

Dans l'hypothèse où le montant porté dans la colonne 1 est inférieur au montant porté colonne 2, reporter sur les années suivantes dans la colonne 2 le reliquat de la limite de prise en compte des excédents.

⁸ Le montant d'excédents imputés est égal au montant de la colonne 1 dans la limite du montant de la colonne 2.

⁹ Ces montants seront reportés pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante

¹⁰ Les montants versés au profit de certains organismes sans but lucratif définis à la deuxième phrase du 2 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d’euros. Ces montants ne doivent pas être pris en compte dans les versements portés ligne 17 et 18.

¹¹ Le taux de réduction d'impôt applicable aux excédents de versements des années antérieures est le taux auxquels ils ont ouvert droit à la réduction d'impôt en application du premier alinéa du 2 de l'article 238 bis du CGI.

¹² Montant à reporter sur la déclaration n°2069-RCI-SD

¹³ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 165 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déreminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 16.